

ROUGIER S.A.

Société Anonyme

155, avenue de la Rochelle
79000 NIORT

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2016
Résolution n°8

ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ROUGIER S.A.

Société Anonyme

155, avenue de la Rochelle
79000 NIORT

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2016 – Résolution n°8

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 13 mai 2016
Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG Audit



Philippe BLANC

Deloitte & Associés



Thierry BILLAC